



Église des Pays de l'Ain

4 décembre 2014
n° 12

Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars

Le bruit de la vie consacrée

Depuis le 30 novembre, nous sommes entrés dans l'Année de la Vie consacrée, qui a été lancée à la demande du Pape François.

Il y a un an, le Saint-Père répondait ainsi, lorsqu'on lui demandait quelle est la place des religieux dans le monde : *« Les religieux sont des prophètes. Ils ont choisi de se mettre à la suite de Jésus en imitant sa vie d'obéissance au Père, la pauvreté, la vie de communauté et la chasteté. [...] Dans l'Église, les religieux sont appelés en particulier à être des prophètes qui témoignent de la manière dont Jésus a vécu sur cette terre, et qui annoncent comment le Règne de Dieu sera dans sa perfection. Un religieux ne doit jamais renoncer à l'attitude prophétique. [...] Être prophète peut parfois signifier faire « ruidio » (faire du bruit)... La prophétie fait du bruit, on pourrait dire qu'elle sème la pagaille. Son charisme est d'être un levain dans la pâte : la prophétie annonce l'esprit de l'Évangile. »*¹

Les consacrés doivent faire du bruit et semer la pagaille ? En parlant des religieux, on pense pourtant bien plus souvent au silence de leur vie ou à l'harmonie du plain-chant...

Mais derrière ce paradoxe, écoutons l'appel du

Pape, prêtons l'oreille au bruit des consacrés. Un bruit incompréhensible pour un monde qui privilégie l'efficacité et la réussite plutôt que l'effacement et le don de soi. Un bruit incompris aussi pour les chrétiens, qui doivent mieux entendre cet *« appel à vivre un nouveau rapport aux biens matériels, à la sexualité, à l'autorité... »*²

Tout au long de cette Année de la Vie consacrée - c'est-à-dire jusqu'au 2 février 2016 - apprenons à découvrir ceux qui donnent leur vie au service de Dieu, de l'Église et de leurs frères. Rendons grâce pour leur don total, et écoutons la voix de ces prophètes d'aujourd'hui !

Guilhem Duval

Délégué épiscopal à l'information

¹ Interview du Pape François aux revues culturelles jésuites, octobre 2013

² Interview de Mgr Roland sur RCF Pays de l'Ain, 26 novembre 2014

Les Soeurs dominicaines du Coeur Immaculé de Marie, à Bourg-en-Bresse

Agenda de notre Evêque

Mardi 2 décembre

- Bureau du Conseil presbytéral

Mercredi 3 décembre

- Rencontre de l'économiste diocésain et du vicaire général
- Messe et déjeuner avec les prêtres âgés de Seillon-Repos

Jeudi 4 décembre

- Conseil épiscopal

Vendredi 5 décembre

- Rencontre des responsables d'Eglise en monde rural de la Province
- Rencontre de l'équipe départementale du Secours Catholique
- Conseil d'administration de RCF

Samedi 6 décembre

- Journée Arc-en-Ciel à Bourg-en-Bresse
- Vêpres, procession et messe de l'Immaculée Conception à la co-cathédrale

Du dimanche 7 au dimanche 14 décembre

- Visite pastorale à Gex et Divonne-les-Bains

Mardi 16 décembre

- Conseil d'administration de Bon-Repos
- Messe et déjeuner avec le personnel salarié de l'évêché
- Diffusion des classeurs d'inventaire du mobilier des églises du Doyenné du Val-de-Saône et de Fareins à Savigneux

Mercredi 17 décembre

- Rencontre de l'économiste diocésain et du vicaire général
- Déjeuner avec le directeur diocésain de l'Enseignement catholique
- Rencontre des responsables du service de la Catéchèse

Jeudi 18 décembre

- Conseil épiscopal
- Conseil du séminaire, messe avec célébrations des institutions et soirée festive au Foyer Sacerdotal d'Ars

Vendredi 19 décembre

- Conseil d'administration de l'Association diocésaine

Samedi 20 décembre

- Rencontre des jeunes du service des Vocations
- Rencontre des séminaristes du diocèse
- Messe et dîner avec les résidents de Bon Repos

Mardi 23 décembre

- Rencontre du président de l'association Avenir du coteau de Bourg St Christophe

Mercredi 24 décembre

- Messe de la nuit de Noël à la co-cathédrale Notre-Dame de Bourg

Jeudi 25 décembre

- Messe de Noël au centre pénitentiaire de Bourg

Du dimanche 28 décembre au dimanche 4 janvier

- Prédication d'une retraite pour jeunes en discernement de vocation au prieuré de la Cotellerie

Visite pastorale à Gex et Divonne

Dimanche 7 décembre

- 17 h : Concert à l'église de Divonne
- 19 h : Ouverture de la Visite avec l'office des Vêpres à l'église de Gex

Lundi 8 décembre

- 11 h : Rencontre avec le maire de Gex
- 12 h 15 : Rencontre avec des parents de prêtres
- 15 h : Rencontre avec des personnes âgées à l'EHPAD de Divonne et Vêpres
- 17 h 30 : Rencontre avec le député-maire de Divonne
- 19 h : Messe de l'Immaculée Conception à l'église de Gex
- 20 h - 21 h : Veillée de prière mariale et adoration à l'église de Gex

Mardi 9 décembre

- 9 h : Rencontre avec des malades
- 10 h 30 : Rencontre avec les diacres
- 12 h 30 : Repas avec les prêtres et diacres
- 17 h : Rencontre avec l'Association paroissiale St-Etienne de Divonne
- 18 h : Vêpres et Messe à Divonne
- 19 h 30 : Rencontre avec les membres des Conseils Paroissiaux

Mercredi 10 décembre

- 9 h : Découverte des Monts du Jura
- 11 h 30 : Rencontre avec des agriculteurs
- 13 h 15 : Rencontre avec des enfants du catéchisme à Gex
- 15 h : Rencontre avec les membres des Conseils économiques
- 18 h 30 : Vêpres et Messe à l'église de Gex
- 20 h : Rencontre avec les membres des Cellules Paroissiales Evangélisation

Jeudi 11 décembre

- 8 h : Laudes puis rencontre au collège Jeanne d'Arc
- 10 h 45 : Rencontre à l'école St-Joseph
- 15 h : Rencontre à l'école Jeanne d'Arc
- 16 h 30 : Rencontre avec les services

paroissiaux de Divonne

- 17 h 30 : Rencontre des enfants préparant leur baptême
- 18 h : Vêpres et Messe à Divonne
- 20 h 30 : Veillée de prière pour les vocations à l'église de Divonne

Vendredi 12 décembre

- 8 h 30 : Messe à la chapelle de Gex
- 9 h 15 : Rencontre avec les catéchistes
- 10 h 45 : Rencontre avec les membres du Comité du Journal « *Lève-toi et marche !* »
- 12 h 30 : Rencontre avec le Conseiller général
- 15 h : Rencontre avec des malades et des personnes âgées
- 16 h 30 : Rencontre avec les personnes des services paroissiaux de Gex
- 18 h 30 : Vêpres à l'église de Gex
- 19 h : Repas avec des jeunes de l'aumônerie
- 20 h : Veillée pénitentielle à l'église de Gex

Samedi 13 décembre

- 9 h 15 : Rencontre avec les animateurs CPM (Préparation au Mariage)
- 10 h 45 : Rencontres les visiteurs des malades
- 15 h : Rencontre avec les malades à l'hôpital de Gex
- 16 h 30 : Messe pour les malades à l'hôpital
- 18 h : Rencontre avec les jeunes confirmands à l'église de Divonne
- 18 h 30 : Messe animée par les jeunes à l'église de Divonne
- 21 h : Enseignement sur le thème : « Le mariage et la famille » à l'église de Gex.

Dimanche 14 décembre

- 9 h 30 : Rencontre avec les servants d'autel, les scouts...
- 10 h 30 : Messe des familles, pour tous les paroissiens à l'église de Gex.
- 11 h 45 : Verre d'amitié et buffet paroissial

Compte-rendu du Conseil Presbytéral

Les jeudi 20 et vendredi 21 novembre 2014, le Conseil presbytéral s'est réuni autour de notre évêque à l'Abbaye de St-Rambert-en-Bugey. Tous les membres du Conseil presbytéral étaient présents, excepté le P. Georges Guiffroy, excusé en raison d'une indisposition de santé. Le P. Marc Martial, participait au conseil pour la première fois comme remplaçant du P. Xavier Roquette. Sont intervenus à titre d'invités Mme Colette Rigollet et le P. Gilbert Nguyen. Cette première session de l'année pastorale avait essentiellement pour objet le suivi du travail des commissions : accompagnement des prêtres âgés, pastorale sacramentelle, formations diocésaines « prêtres et laïcs », session du presbyterium 2015, orientations sur les funérailles, services diocésains. Elle a été aussi l'occasion de plusieurs informations diocésaines.

En ouvrant les travaux, Mgr Pascal Roland fait remarquer que les principaux thèmes de cette session ont été à l'ordre du jour de l'assemblée plénière des évêques de France à Lourdes, au début du mois et rejoignent donc les préoccupations des autres diocèses de France.

Accompagnement des prêtres âgés

Les PP. Xavier Rendu et Georges Guiffroy ont travaillé en vue de mettre sur pieds l'équipe d'accompagnement des prêtres âgés dont Mme Colette Rigollet vient d'être nommée Responsable. C'est un service que celle-ci rendait déjà avant de prendre sa retraite de secrétaire de l'économiste diocésain. Le jour même où Mgr Pascal Roland lui a proposé de continuer ce service de manière bénévole à titre de responsable d'une équipe à constituer, un confrère ainé a sollicité son aide administrative. Mme Colette Rigollet est manifestement très heureuse de répondre à cet appel de l'Église. Elle rend compte des contacts pris avec ses homologues de trois diocèses proches et de ses premières constatations.

Dans les trois diocèses contactés, c'est une femme qui est responsable de l'équipe d'accompagnement des prêtres âgés. Selon les diocèses, l'équipe est diversement constituée : dans l'un, il y a une équipe de visiteurs et une équipe de conseil (médecin, infirmière, assistante sociale) ; dans un autre, l'équipe est plus nombreuse, pluridisciplinaire, et comprend un ou plusieurs prêtres. La mission de ces équipes est plus ou moins développée. Elle consiste d'abord à veiller à ce que les prêtres âgés ne manquent pas du nécessaire, tant du point de vue administratif et matériel qu'au point de vue de la santé, voire spirituel. Leur mission consiste aussi à les aider à se sentir encore utiles, reliés à la communauté diocésaine en lien avec l'autorité et leur entourage. L'équipe peut aussi proposer des journées « santé », « détente » ou encore des retraites adaptées.

Mme Colette Rigollet constate qu'elle est toujours bien accueillie par les prêtres eux-mêmes, leur famille et le milieu médical. Son intervention au nom du diocèse apporte souvent un grand réconfort. Elle-même découvre avec admiration les richesses de leur vie personnelle et pastorale. Elle constate aussi combien ils ont besoin d'être conseillés pour obtenir les aides auxquels ils ont droit (par exemple en matière d'aide ménagère). Un répertoire serait sans doute à créer. Elle souligne l'intérêt de constituer d'avance un dossier d'entrée en EHPAD pour ne pas avoir à traiter cette question dans l'urgence et faciliter l'entrée lorsque celle-ci s'avère nécessaire. De même elle rappelle l'utilité de désigner une « personne de confiance ». Enfin elle montre l'importance que les prêtres se préparent psychologiquement et spirituellement à leur retraite et que les prêtres âgés ne soient pas trop oubliés par les communautés et le diocèse. Elle va essayer de constituer une équipe avec des membres habitant dans les principales régions du diocèse.



Messe avec des prêtres retraités à Seillon-Repos

Dans la perspective de la fraternité et de la communion, il est suggéré de proposer aux prêtres retraités une charge spirituelle comme celle de la Fraternité Magnificat (récemment constituée autour de l'évêque). Il est rappelé que, pour des prêtres retraités encore valides, le diocèse envisage de créer de petites unités de vie à Bourg, à Belley et à Ars.

Est évoquée aussi l'idée d'une retraite destinée aux prêtres de plus de 65 ans pour se préparer spirituellement à un détachement progressif (peut-être à envisager à plusieurs diocèses).

Pastorale sacramentelle

Depuis la consultation de 2013, le conseil presbytéral a abordé plusieurs fois la question de la pastorale sacramentelle et de l'évangélisation. Répondant à une demande formulée par un nombre important de prêtres, le P. Frédéric Pelletier propose de préparer un vademecum rassemblant les orientations diocésaines en vigueur pour chaque sacrement et comportant une présentation des sacrements, de la vie sacramentelle et de sa place dans la vie chrétienne. Les principaux textes en vigueur dans le diocèse ont été réunis par les PP. Christian Josselin et Joël Lambert. Il faudrait les mettre à jour

et les compléter. Pour plusieurs sacrements (eucharistie, réconciliation, onction des malades) il n'y a pas d'orientations.

Le P. Emmanuel-Joseph Kabemba est chargé de demander à un expert de bien vouloir rédiger une introduction théologique. Il faudrait que ce texte soit prêt pour la prochaine session de janvier. De son côté le conseil épiscopal a préparé un document rappelant ce qu'il convient de faire lors des demandes sacramentelles hors de la paroisse du domicile. La première partie du vademecum qui pourrait être constituée de l'introduction théologique et du rappel de ces règles particulières pourrait être présenté au presbyterium lors de la messe chrismale.

Formations diocésaines « prêtres et laïcs »

Le P. Frédéric Pelletier présente le besoin qui se fait sentir dans le diocèse d'une formation commune « prêtres et laïcs ». Il y a les formations proposées aux laïcs par le SEDIF (service diocésain de formation) et il y a les formations organisées pour les prêtres. Ne faudrait-il pas envisager une formation qui permette d'entendre ensemble les mêmes choses afin de favoriser le travail commun de l'évangélisation ? Cette pensée a présidé à l'invitation du P. Jacques Rideau, lequel devait intervenir à Bourg-en-Bresse le 4 décembre sur la pastorale des sacrements (la formation a dû être annulée en raison d'une indisponibilité de santé du conférencier). Au cours du débat, il est apparu capital d'envisager une formation structurée, aidant les personnes à se construire et à construire la communauté et mettant en valeur la spécificité chrétienne qu'est le Salut. Il ne s'agit pas seulement de développer nos connaissances, mais de changer notre manière de vivre.

Session du presbyterium en novembre 2015

Les PP. Bruno Boucly et Xavier Rendu font le point sur la préparation de la session de formation et de détente de tous les prêtres du

presbyterium, prévue en 2015, du dimanche 15 novembre (18h) au mardi 17 novembre (18h). Elle aura lieu à Annecy, à la Maison Jean XXIII, avec la participation de Mgr Pierre-Marie Carré, archevêque de Montpellier, qui a été secrétaire du Synode sur l'évangélisation. Il est proposé d'inviter aussi M. Marc de Leyritz, fondateur des parcours alpha en France. La perspective de cette session est double : développer la fraternité entre prêtres et raviver le désir missionnaire.

Orientations sur les funérailles

Le P. Sylvain Mariaud expose le travail accompli avec les PP. Joël Lambert et Christian Josselin. Ont été associés à la réflexion le P. Roch Valentin (alors responsable diocésain du service de pastorale liturgique), le P. René Catherin, curé d'Ambérieu-en-Bugey (où il y a 5 équipes de funérailles) et le P. Pierre-Yves Monnoyeur, curé de Thoiry (initiateur d'une équipe de funérailles lorsqu'il était curé de St-Didier-sur-Chalaronne ; il est d'ailleurs venu avec 2 des laïcs qu'il avait formés).

Le principe retenu au départ était de mettre à jour les orientations diocésaines sur les funérailles, publiées dans EPA du 25 février 2000. Rapidement la commission s'est mise d'accord sur un nouveau plan, chacun s'attelant à la rédaction d'une partie : pastorale des funérailles et évangélisation (I), ministres ordonnés et laïcs (II), le temps des funérailles

et le temps de la mémoire (III), questions particulières : textes et musiques, cas particuliers, relations avec les pompes funèbres (IV). Deux principes sont mis en valeur : la pastorale des funérailles doit être une pastorale d'évangélisation et tous, prêtres et laïcs, doivent se sentir partie prenante chacun selon sa mission, en ayant le souci du témoignage de la communauté chrétienne. L'esquisse du nouveau texte est relue, quelques corrections sont suggérées. La commission est encouragée à poursuivre son travail.

Statut des services diocésains

Le P. Laurent Revel a travaillé sur le statut des services diocésains avec l'aide du P. Frédéric Pelletier, de Mme Christine Felix, responsable du service diocésain de la catéchèse et de M. Daniel Revaud, responsable du service diocésain de formation. Lors de la précédente session du conseil presbytéral, il a été proposé de préciser la nature et la mission des services diocésains et de chacun d'entre eux en vue de l'organisation de ces services au sein de la future maison diocésaine. Cette réflexion semblait également un préalable à une meilleure définition du statut canonique des laïcs en mission ecclésiale (salariés et bénévoles). Jusqu'à présent la commission n'a pas trouvé de statuts modèles. Au sujet du service de la catéchèse, le service juridique de la conférence des évêques de France



renvoie simplement au Directoire général pour la catéchèse, lequel ne propose pas d'éléments permettant de définir la compétence d'un service diocésain ! Les services de la Conférence des évêques de France ont été récemment réformés sur la base de 3 principes : expertise, animation et interpellation ; mais aucun texte cadre n'a été donné.

Une des questions qui revient régulièrement est de savoir comment devrait s'articuler le fonctionnement des services avec la charge pastorale de l'évêque et avec celle qui incombe aux curés.

Il est demandé au P. Laurent Revel de préparer une description du fonctionnement actuel de quelques uns des services diocésains (catéchèse, diaconie, santé, CDAS), qui puisse servir de base de réflexion au conseil presbytéral.

Il est également demandé à tous d'identifier les besoins précis et concrets pour la nouvelle évangélisation. Pour stimuler cette consultation, le P. Frédéric Pelletier a envoyé une lettre aux doyens afin qu'ils sollicitent l'avis des prêtres de leur doyenné.

Informations

- **Nomination du P. Jean-Philippe Nault comme évêque de Digne.** Mgr Pascal Roland dit que le choix du Saint-Père est à la fois une joie et un arrachement : une joie particulière parce que Digne est un diocèse pauvre en prêtres et économiquement ; un arrachement parce que c'est un curé qu'il va falloir remplacer.

- **Profanations de l'Eucharistie.** Ces dernières semaines, le diocèse a été bouleversé par une série de profanations selon un scénario identique visant explicitement le Saint Sacrement. Les gendarmes ont pris ces affaires au sérieux. Il convient aussi d'être plus vigilant pour sécuriser les tabernacles. A ce sujet l'évêque a demandé la rédaction d'une note pastorale et son envoi à tous les curés, chapelains et chefs d'établissements d'enseignement disposant d'une chapelle avec le Saint Sacrement. Il fait remarquer que ces événements ont eu quelques effets positifs : ils ont suscité une belle mobilisation qui a été l'occasion d'une évangélisation sur le mystère de l'Eucharistie et sur l'importance de la conversion.



Le tabernacle détruit de l'église de Saint-Etienne-du-Bois

- **L'année de la vie consacrée (30 novembre 2014 – 2 février 2016).** Le P. Gilbert Nguyen, curé de Péronnas et délégué épiscopal pour la vie consacrée présente le programme diocésain de cette année spéciale voulue par le Pape François, selon ce qui a été proposé par le conseil diocésain de la vie consacrée (CDVIC) : la veillée du 29 novembre à Ars avec des représentants des diverses formes de la vie consacrée, la journée du 2 février dans les paroisses et à Ars (Journée Catherine Lassagne), un rassemblement diocésain des consacrés à Ars le 4 juin 2015, des conférences dans chacun des archidiaconés et un pèlerinage à Rome pour la clôture de cette année du 31 janvier au 02 février 2016. De son côté l'évêque prévoit de faire une lettre pastorale et les prochaines haltes spirituelles diocésaines sur le thème « baptême et vie

consacrée ». Les échanges qui ont eu lieu à l'occasion de ces informations montrent l'importance de promouvoir toutes les vocations, et celle de la visibilité du témoignage de la vie consacrée, particulièrement au sein de la pastorale des jeunes.

A ce sujet Mgr Pascal Roland recommande le spectacle « Désert Fertile » écrit par Jean-Marc Liautaud, mis en scène par Bruno Durand. Les PP. Grégoire de Kermenguy et Laurent Revel vont essayer d'organiser sa venue sur une semaine et un week-end.

Mgr Roland signale aussi le projet d'une année de fondation spirituelle pour jeunes filles (à partir de 22 ans) organisée, pour toute la France, à Pontoise, par la Communauté apostolique saint François Xavier (fondée par Madeleine Daniélou).

- **Le jubilé 2015 au Sanctuaire d'Ars (8 février – 8 décembre).** Il s'agit du deux centième anniversaire de l'ordination de Saint Jean-Marie Vianney (ordination diaconale à Lyon ; ordination sacerdotale à Grenoble). A l'occasion de ce jubilé, le Sanctuaire souhaite aller davantage à la rencontre des communautés paroissiales du diocèse pour les inviter à venir à Ars avec leur curé : avec un projet de préparation chez soi, un programme adapté sur place et une proposition pour le retour. Ce projet veut mettre en valeur le lien de la communauté avec son pasteur.

Le P. Laurent Revel précise que la Marche diocésaine des vocations aura lieu en lien avec la fête de l'arrivée de Saint Jean-Marie Vianney à Ars, avec une affiche commune (7 et 8 février). Le Cardinal Philippe Barbarin présidera ces deux journées.

- **Une école de prière des jeunes (EPJ).** Le P. Laurent Revel rappelle qu'il s'agit de camps de prière pour les jeunes de 7 à 17 ans. Depuis la précédente session, le projet a mûri et s'organise peu à peu. La période retenue

8 • EPA Décembre 2014

est la dernière semaine des vacances d'été, juste avant la rentrée. Le lieu est encore à déterminer.

- **L'enquête diocésaine sur l'abbé Gabriel Gay.** Le P. Joël Lambert, enquêteur délégué, a remis le résultat de son enquête à l'évêque. Celui-ci souhaite la prolonger jusqu'à Noël afin de permettre aux prêtres et aux fidèles qui le voudraient de faire connaître leur adhésion grâce à un nouveau questionnaire envoyé aux curés il y a quelques semaines (le contenu se trouve aussi dans ce numéro d'EPA).

- **Le pèlerinage à Rome (25 – 30 octobre 2014).** Dans le numéro d'EPA de novembre, Mgr Pascal Roland a déjà donné un compte rendu de ce pèlerinage à la fois diocésain et provincial pour le 50ème anniversaire du Concile Vatican II. Il en a été plusieurs fois question au cours de la session. Ce genre d'initiative semble très profitable à la connaissance mutuelle et à la communion entre prêtres, diacres et laïcs des paroisses et des services diocésains. Son renouvellement est souhaité.

- **Prochaines sessions du CP et réunion du Bureau.** Les prochaines assemblées ordinaires du CP sont prévues les 15-16 janvier 2015 au Foyer sacerdotal d'Ars-sur-Formans et les 28-29 mai 2015 à l'abbaye de Saint-Rambert-en-Bugey. le Bureau s'est réuni le mardi 2 décembre, à l'évêché, pour les préparer.

Le Bureau du Conseil presbytéral

Informations diocésaines

Dans la famille diocésaine

Le diocèse de Belley-Ars recommande à vos prières :

- **Soeur Marie-Monique Beynet**, religieuse visitandine, est décédée le 20 août 2014. Née en 1927, elle avait été religieuse des Hospices civils de Lyon en 1956, avant d'entrer à la Visitation de Montluel le 26 mai 1974. Elle fut ensuite supérieure de la Visitation de Mâcon, puis de Moulins, jusqu'en 2010. Elle est décédée à la Visitation de Saint-Flour, après 40 ans de profession à la Visitation.
- **Madame Marie Félix**, mère de Jean-Marc Félix, diacre permanent, décédée le 22 novembre 2014 à Bourg-en-Bresse. La messe de funérailles a eu lieu le mercredi 26 novembre en l'église de Saint-Pierre-Chanel.

Bibliothèque diocésaine

Le 22 novembre 2014, Mgr Pascal Roland a nommé responsable de la bibliothèque diocésaine de Bourg-en-Bresse **M. l'abbé Joël Lambert** et responsables adjoints **M. Jean-Pierre Gerfaud** et **M. l'abbé Dominique Blot**.

Depuis l'arrivée de Mgr Roland, cette bibliothèque est en cours de constitution et d'inventaire à partir du fonds de l'évêché. M. Jean-Pierre Gerfaud y travaille depuis le début, notamment en préparant une petite salle de lecture temporaire qui sera ouverte au public en janvier, le mardi après-midi (14h-17h, excepté les vacances scolaires). Les nominations ci-dessus viennent renforcer l'équipe de direction. Celle-ci sera prochainement complétée par un conseil de direction qui devra proposer à la fois un nom et un projet pastoral en vue d'insérer cette bibliothèque dans la future maison diocésaine et dans le diocèse lui-même. Aujourd'hui sont privilégiés l'inventaire, le classement et la constitution d'un fichier informatique. Parallèlement, la bibliothèque s'enrichit de livres légués par des prêtres défunts ou versés par des prêtres vivants ou des communautés.

Contacts : P. Lambert, 04 74 50 02 53 ; M. Gerfaud, 04 74 32 86 32 (le mardi après-midi).

Comité d'organisation du quatrième centenaire de Chatillon-sur-Chalaronne

Le 22 novembre 2014, Mgr Pascal Roland a nommé **M. l'abbé Roland Varin** délégué diocésain pour la commémoration du quatrième centenaire de la venue de Saint Vincent de Paul à Chatillon-sur-Chalaronne. Le P. Varin est chargé de représenter le diocèse au sein du comité d'organisation de cet anniversaire.

Secours Catholique

Mgr Pascal Roland a donné son accord pour que le mandat de **Mme Françoise Dalmais**, en tant que Présidente de la Délégation de l'Ain du Secours Catholique, soit renouvelé. Le Conseil d'Administration du Secours Catholique a donc procédé au renouvellement de son mandat à compter du 3 novembre 2014, pour une période de trois ans.

Diplôme universitaire

Le 24 novembre dernier, le **P. Emmanuel Faure** a obtenu un doctorat en théologie des Universités de Metz et de Fribourg. Le sujet de sa thèse est « *Dynamique de l'humilité - La vie spirituelle selon Dorothée de Gaza* ».

Denier de Saint-Pierre

Mgr Angelo Becciu, substitut pour les Affaires Générales de la Secrétairerie d'État du Saint-Siège, a adressé un courrier à Mgr Pascal Roland pour remercier le diocèse pour sa seconde contribution au Denier de Saint-Pierre pour l'année 2014, d'une valeur de 10 508 €.

« *Le Saint-Père m'a chargé de vous remercier, ainsi que vos diocésains, pour ce geste de communion ecclésiale et de partage, qui s'enracine dans* « notre foi au Christ qui s'est fait pauvre, et toujours proche des pauvres

et des exclus » (cf. Exhortation apostolique *Evangelii gaudium*, n° 186). *Vous confiant ainsi que vos collaborateurs et tous les prêtres de votre diocèse à l'intercession de la Vierge Marie, il vous accorde de grand coeur la Bénédiction Apostolique.* »

Chancellerie

Collecte des registres de catholicité 2014 (au plus tard le 23 février 2015)

- Toutes les paroisses ont dû recevoir les nouveaux registres pour 2015. Merci de vérifier s'il ne manque rien et d'avertir la chancellerie si besoin.

- Les curés et les notaires paroissiaux sont priés de :

- 1° Vérifier les actes de l'année écoulée : signatures, dates, tables des sépultures, des communions et confirmations (avec lieu et date de baptême),

- 2° Compléter la récapitulation finale,

- 3° Signer (curé ou administrateur) ; la signature du doyen n'est pas obligatoire, c'est à lui de voir s'il peut vérifier effectivement les registres de toutes les paroisses de son doyenné.

- 4° Déposer à la chancellerie le double des registres de 2014. Comme les années précédentes, une remise sur les annuaires 2016 récompensera le dépôt en janvier des registres de 2014 : jusqu'au 15 janvier : 50% de remise, du 16 janvier au 2 février : 25 % de remise.

- Les curés et les notaires paroissiaux sont également priés de :

- 1° Vérifier si toutes les notifications et transcriptions ont bien été faites : baptême hors paroisse du domicile, mariages, confirmations.

- 2° Classer et archiver les dossiers de l'année écoulée : préparation au baptême, à la communion aux sacrements, funérailles, etc...

- 3° Réaliser, dans la mesure du possible, l'index informatisé des baptêmes de l'année écoulée et le transmettre à la chancellerie dans le courant de l'année.

- Les 4 ou 6 novembre dernier, une trentaine de personnes ont participé à la formation annuelle des notaires paroissiaux : certaines sont fidèles à cette rencontre annuelle, d'autres étaient de nouvelles recrues. Félicitations à celles qui ont reçu une délégation officielle à la suite de cette formation. Merci à tous du bon accomplissement de ces tâches administratives : elles sont précieuses pour vos curés, vos communautés et les personnes concernées.

Père Christian Josselin, chancelier

Publication

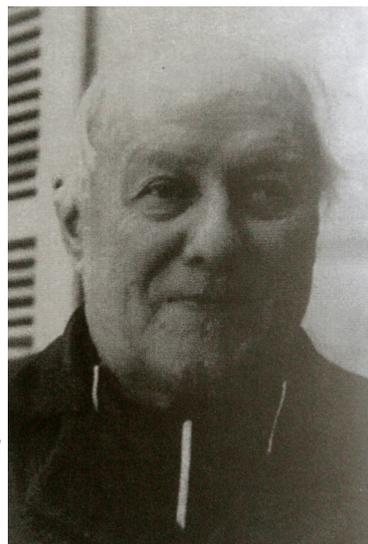
Vient de paraître l'ouvrage « *Musique, foi et raison - Correspondance inédite Renoud/Saint-Saëns 1914-1921* », introduit et annoté par Pierre Guillot.

L'abbé Gabriel Renoud (1873-1962) était un prêtre du diocèse de Belley, ordonné en 1896. Musicien et historien de la vie religieuse du diocèse, il fut l'un des principaux contributeurs du Bulletin de la Société Gorini et des Annales d'Ars. Il entretint de 1914 à 1921 une abondante correspondance avec le grand compositeur Camille Saint-Saëns. Foi et raison, musique, orgue, poésie, Première Guerre mondiale, c'est ce dont nous entretenons le prêtre et le musicien.

Pierre Guillot, universitaire et organiste, a été de 19620 à 2003 titulaire de Notre-Dame de Bourg.

Cet ouvrage est disponible à La Procure Notre-Dame (Editions Harmattan, 237 pages - 23,75 €).

L'abbé Gabriel Renoud, vers 1955



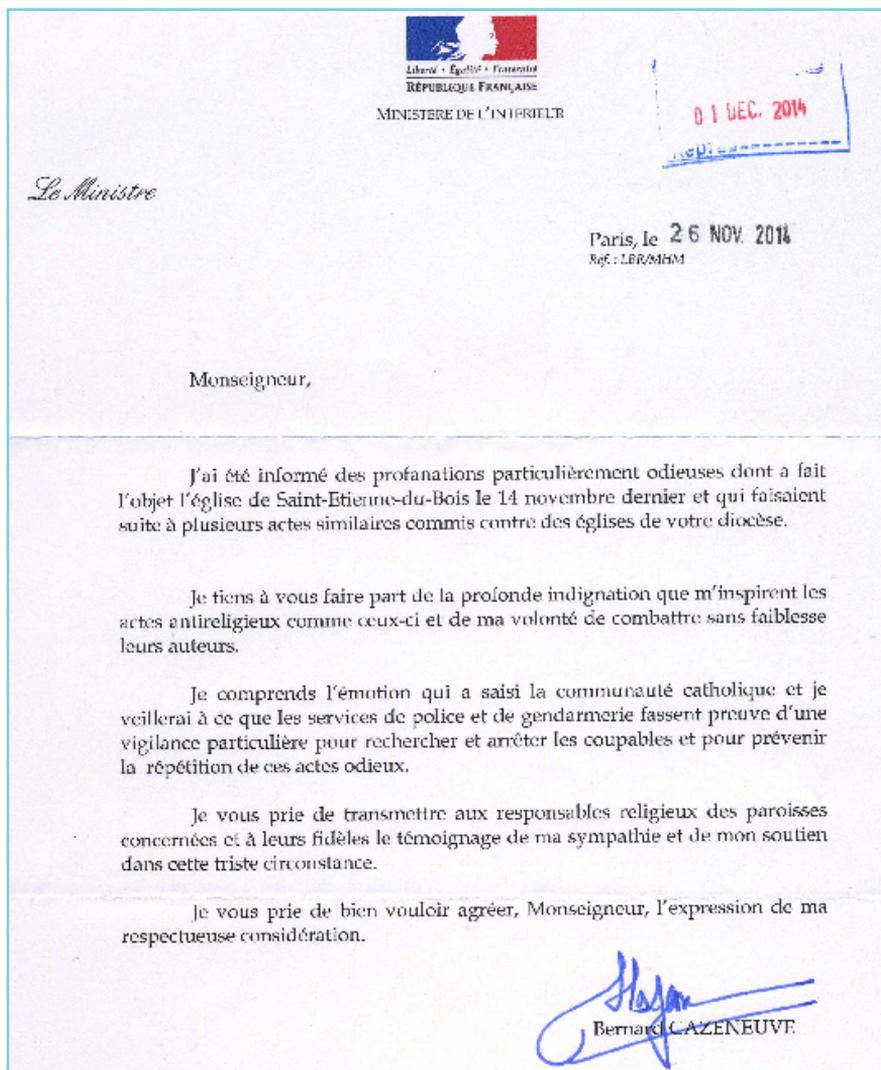
Profanations à Saint-Etienne-du-Bois

Vendredi 14 novembre 2014, les paroissiens de Saint-Etienne-du-Bois ont découvert la porte de l'église Saint-Etienne fracturée. Le tabernacle de l'église a été entièrement détruit, et le ciboire et une lunule, ainsi que les hosties consacrées qu'ils contenaient ont été emportés.

Cette profanation a eu lieu un mois après celles survenues dans les églises de Saint-Jean-de-Niost (groupement paroissial de Meximieux) et de Sainte-Julie (groupement paroissial de Lagnieu). Une plainte a été déposée par la paroisse et la commune auprès de la gendarmerie.

Mgr Pascal Roland a présidé une messe de réconciliation et de réparation le mardi 18 novembre. Les P. Frédéric Pelletier, Aimé-Fulbert Owah, Laurent Goy et Roger Futi, respectivement vicaire général, vicaire épiscopal, doyen et curé de la paroisse ont concélébré l'eucharistie.

Le 26 novembre, M. Bernard Cazeneuve, Ministre de l'Intérieur, a adressé un courrier à Mgr Pascal Roland pour condamner cette profanation. En voici une reproduction.



Cause de béatification de l'abbé Gabriel Gay

Voici le rapport de synthèse adressé au presbyterium du diocèse de Belley-Ars par l'abbé Joël Lambert, dans le cadre de l'enquête diocésaine préliminaire en vue du projet d'ouverture de la cause de béatification de l'abbé Gabriel Gay (1911-1945).

Dans son courrier en date du 14 janvier 2014, Monseigneur Pascal Roland, Evêque de Belley-Ars, informe le presbyterium de son souhait d'ouvrir une enquête diocésaine préliminaire en vue du projet d'ouverture de la cause de béatification de l'abbé Gabriel Gay, vicaire à Nantua, pris dans la rafle du 14 décembre 1943, massacré dans le camp de travail de Hradischko (ancienne Tchécoslovaquie), le 11 avril 1945 (cf. EPA n° 11 – janvier 2014, p. 14-20).

Je suis investi de cette mission d'enquête, en tant que délégué diocésain. Avant de conclure cette année de recherches d'archives et de témoignages de personnes qui ont connu ce prêtre (elles se font rares aujourd'hui) ou dont l'exemple de sa vie sacerdotale a inspiré des chrétiens dans leur vie de foi, il me paraît opportun de vous présenter les lignes directrices de ce travail d'enquête.

Les sources

La documentation ne manque pas. Elle est disparate. Les informations sont liées aux circonstances historiques, en relation avec sa vie et sa mort. Beaucoup sont produites par les témoignages de sa famille, les paroissiens de Nantua et de ses camarades de déportation dans les camps d'extermination nazis.

D'autres informations manuscrites ont été rassemblées par l'enquête des abbés Armand et Givre, en vue de l'édition d'un ouvrage (en 1948) portant sur le sacrifice sacerdotal de l'abbé Gabriel Gay.

En dehors des archives de l'Evêché, connues et classées, une nouvelle source d'archives vient heureusement compléter le dépôt diocésain ; les archives familiales des

neveux et nièces de l'abbé qui apportent, à partir des sentiments familiaux et de sa correspondance, de nouveaux éclairages sur sa personnalité, son ministère sacerdotal et l'épreuve de la déportation.

Les témoignages

Il y a, d'abord, les témoignages des membres de sa famille qui ont découvert à travers cette enquête diocésaine, leur oncle, leur parent. Certains ont vécu à la lumière de nos rencontres, une véritable expérience spirituelle, qui s'appuie sur la charité pastorale de l'abbé Gabriel Gay et son attitude évangélique au cœur de la tragédie. Deuxième lieu de mémoire : la paroisse de Nantua et de ses environs ; l'action déployée de son curé, l'abbé Pierre Le Bourgeois, a « réveillé » l'intérêt pour la figure de ce prêtre de paroisse qui est passé dans la vie des familles de cette région. De nombreux témoignages de personnes rendent compte de sa « présence » spirituelle dans leur vie de foi et dans leurs activités.

Troisième lieu de mémoire : le cercle très restreint de ses camarades d'épreuve : moins les déportés eux-mêmes que leurs enfants qui rapportent, avec une forte intensité, ce que leurs pères ont conservé de la figure de ce prêtre dans les camps.

Quatrième lieu de mémoire : le témoignage de nos confrères aînés. Ils sont peu nombreux mais ils communiquent des détails forts précieux sur l'identité sacerdotale de Gabriel Gay.

Dernier cercle de mémoire : celui de personnes qui sont marquées par le rayonnement de la vie et du ministère de l'abbé Gabriel Gay, sans l'avoir connu. Elles se ressource aujourd'hui, sur le registre de l'espérance et de l'amour que ce prêtre a porté dans ses épreuves.

Les enseignements de l'enquête

De toute cette documentation et de tous



L'abbé Gabriel Gay

ces témoignages, on peut dégager quelques intuitions fortes qui révèlent l'actualité de la charité pastorale de l'abbé Gabriel Gay, pour l'Eglise et le monde d'aujourd'hui.

- D'abord la simplicité de sa vie sacerdotale vécue dans l'exercice de ses fonctions pastorales : vicaire, aumônier d'œuvres et de la jeunesse, aumônier scolaire ;
- La fidélité au quotidien dans son ministère pastoral, s'accompagne d'une attention toute particulière à chaque personne rencontrée ;
- Aux dires de plusieurs témoins, l'effacement de sa personne pour faire grandir le Christ et son Evangile dans leurs cœurs à l'exemple du prophète, Jean le Baptiste ;
- Cette figure de prêtre rejoint les personnes dans leur vie toute simple, dans leur vie de famille, dans leurs projets de vie, dans leur vie de foi ; leurs joies, leurs peines, leurs épreuves sont touchées par celles que l'abbé Gabriel Gay a connues.

Dans cette période d'endoctrinement des consciences et d'asservissement des libertés fondamentales, dans la mise en œuvre de la planification scientifique de l'idéologie nazie, dans les camps d'extermination, l'abbé Gabriel Gay, par sa présence sacerdotale, par des gestes d'humanité et des actions

évangéliques, a aidé ses compagnons d'épreuve, à défier et à « désarmer » le cycle de la violence, de la haine et de la destruction : c'est la liberté de croire et la force d'aimer et de pardonner dans l'adversité.

Poursuivre l'enquête

Ce rapport de synthèse de l'enquête vous fait connaître la riche personnalité sacerdotale de l'abbé Gabriel Gay. Il vous est donné la possibilité de le faire connaître aux chrétiens de vos paroisses, afin qu'ils puissent, éventuellement, participer à cette enquête et se prononcer sur le souhait ou non de le présenter pour le projet de l'ouverture de sa cause de béatification.

De même, chaque prêtre peut remplir le formulaire d'adhésion (disponible sur demande : 109 rue Eugène Dubois, 01540 Vonnas - lambert.joel@orange.fr). Il s'agit d'un prêtre de notre Eglise diocésaine.

L'échéance fixée est celle de Noël 2014.

Le rapport définitif de l'enquête diocésaine sera alors remis à Monseigneur Pascal Roland, qui, en dernier ressort, fera connaître la décision épiscopale sur son devenir.

Par ailleurs, afin de mieux faire connaître la figure de l'abbé Gabriel Gay, un projet d'édition d'un ouvrage pourrait, en parallèle, accompagner cette enquête diocésaine. Il existe déjà l'ouvrage des abbés Armand et Givre. Il est davantage un recueil de témoignages de proximité. Il est d'un grand intérêt documentaire et irremplaçable. Il serait intéressant, de rédiger une biographie historique de Gabriel Gay et de la diffuser largement.

En la fête de la Toussaint, le 1^{er} novembre 2014

Abbé Joël Lambert
Délégué diocésain

Agenda diocésain

Adoration pour les vocations

- **Jeudi 4 décembre**, à 20 h 30 à la MJMV
- **Jeudi 11 décembre**, à 20 h 30 à Divonne
- **Jeudi 18 décembre**, à 20 h 30 à Thoiry
- **Jeudi 1^{er} janvier**, à 20 h 30 à la MJMV
- **Jeudi 8 janvier**, à 20 h 30 à Saint-Denis-les-Bourg
- **Jeudi 15 janvier**, à 20 h 30 à Péronnas

Rencontres de Vie chrétienne 4^{ème} - 3^{ème}

Samedi 13 et dimanche 14 décembre à la Maison Jean-Marie Vianney

Contact : *Pastorale des Jeunes - 04 74 32 86 57 - paje.ain@gmail.com*

Journée de réflexion du Service des Vocations

Samedi 20 décembre à la MJMV

Journée pour garçons et filles avec Mgr Pascal Roland.

Contact : *Service des Vocations - 04 74 32 86 57 - paje.ain@gmail.com*

Préparation à l'appel décisif des catéchumènes

10 janvier à la MJMV

Contact : *Service diocésain du catéchuménat - catechumenatbelley01@free.fr*

Soirée Que Pasa ?

Samedi 10 janvier à la Maison Jean-Marie Vianney

Attention, la date de cette soirée Que Pasa ? a été modifiée.

Contact : *Pastorale des Jeunes - 04 74 32 86 57 - paje.ain@gmail.com*

Session de formation des prêtres

Du 11 au 13 janvier au Foyer Sacerdotal à Ars

Formation organisée par le diocèse et la SJMV sur le thème « Parole de Dieu et vie sacerdotale » avec le P. Etienne Michelin.

Contact : *Société Jean-Marie Vianney - 04 74 08 19 00 - fsacerdotal.ars@wanadoo.fr*

«A l'écoute de l'Évangile de la joie - Parole de Dieu et vie chrétienne».

Mardi 13 janvier à 20 h 30 à la MJMV

Conférence du P. Etienne Michelin.

Contact : *Sedif - sedif.belleyars@gmail.com*

Sciences, nature et création

Jeudis 15 janvier, 5 et 26 février à 20 h 30 à la MJMV

Modules de formation de l'Observatoire Foi et Culture animés par le P. Bernard Michollet

Contact : *bernard.michollet@wanadoo.fr*

« Développement psychologique et spirituel de l'enfant et quelles répercussions dans la famille »

Samedi 17 janvier de 9 h 30 à 12 h à la Cure

(15, Pl. Marcelpoil) à Ambérieu-en-Bugey

Avec Françoise BLAISE-KOPP, psychologue

Contact : *Service Diocésain de Catéchèse - 04 74 32 86 56 - cateain01@wanadoo.fr*

Ordination épiscopale de Mgr Jean-Philippe Nault

Samedi 17 janvier à 15 h au Palais des Congrès de Digne

Des bus pour l'ordination sont affrétés au départ d'Ars et de Bourg-en-Bresse.

Contact : *Direction des pèlerinages - pelerinages01@orange.fr*

Église des Pays de l'Ain - Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars

C.P.A.P. n° 1018 G 83912 - Date de parution : 4 décembre 2014

Directeur de la publication : Guilhem Duval

Rédaction et mise en page : SDPC - Crédits photos : SDPC

Contact : *Service Diocésain de Pastorale de la Communucation*

31, Rue du Dr Nodet – CS 60154 – 01004 Bourg-en-Bresse Cedex - 04 74 32 86 69 - sdpc01@gmail.com
catholique-belley-ars.cef.fr